



ACTION HIVER 2020/2021

(16 novembre 2020 – 31 mars 2021)

Prolongation COVID-19

(01 avril 2021 – 30 juin 2021)

BILAN

Organisation de l'Action Hiver

L'Action Hiver (« Wanteraktioun - WAK ») est une action humanitaire mise en place par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg depuis l'hiver 2001. Le but de cette initiative est d'éviter que des personnes sans-abri ne soient victimes d'hypothermie par période de grand froid.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la gestion de l'Action Hiver a été confiée à une nouvelle association, la Dräieck asbl. Créée en date du 05.11.2020, l'association Dräieck est constituée par Caritas Accueil et Solidarité, la Croix Rouge luxembourgeoise et Inter-actions. L'objet de la Dräieck asbl est la gestion de la structure d'urgence multifonctionnelle au Findel, incluant l'organisation et la gestion de l'Action Hiver. A cette fin, elle bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

En amont, d'autres associations et organismes ont été étroitement associés à l'organisation de l'Action Hiver, notamment :

Doheem Versuergt ASBL de la Croix-Rouge, le service migrants et réfugiés de la Croix-Rouge, Premier Appel, l'association Stëmm vun der Strooss, le Comité national de défense sociale (CNDS) avec ses structures Vollekskichen et Abrigado, l'organisation Jugend an Drogenhëllef, Femmes en détresse, Médecins du Monde, la Police grand-ducale, l'Office national de l'accueil (ONA), le ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'association Passerelle, le ministère de la Santé, le ministère de la Mobilité et des Travaux publics, la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL), la Ville de Luxembourg - Direction des affaires sociales, le service des Autobus de la Ville de Luxembourg (AVL), le service incendie et ambulances de la Ville de Luxembourg, la Ville d'Esch/Alzette – Foyer Abrisud, la structure Péitrusshaus de la fondation SOLINA et la division de l'Inspection Sanitaire de la Direction de la Santé.

Foyer de jour

- Le Foyer de jour, sis à 12 A Beim Haff à Findel, a été ouvert tous les jours de 12:00 à 16:00 heures.
- A côté de l'accueil et de l'orientation, les collaborateurs de la Dräieck asbl servent un repas de midi en collaboration avec une équipe de bénévoles.
- Ainsi, 64 bénévoles ont contribué à l'organisation du « Mëttesdesch », ainsi que plusieurs stagiaires effectuant un service volontaire organisé par le Service National de la Jeunesse.
- Les activités usuellement proposées dans le cadre du Foyer de jour n'ont pas pu être organisées en respect des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Nonobstant, un coin de repos et l'accès à une télévision ont été garantis.
- 195 personnes ont profité du vestiaire d'urgence de la Croix-Rouge.

Foyer de nuit

- Le Foyer de nuit, sis à 12 A Beim Haff à Findel, a été ouvert toutes les nuits de 19:15 à 08:45 heures.
- 92 bénévoles ont assuré la gestion du réfectoire et la distribution des produits d'hygiène et des serviettes de bain.

De manière générale, 156 bénévoles ont participé à cette édition de l'Action Hiver tant au niveau du Foyer de jour qu'au Foyer de nuit. Les 64 bénévoles actifs au Foyer de jour ont presté en tout 2.787 heures, les 92 bénévoles du Foyer de nuit ont réalisé 4.232 heures, ce qui représente un chiffre total de 7019 heures accomplies endéans 7 mois et demi.

Coordination de terrain

- Le travail de la coordination de terrain a compris les inscriptions journalières pour le Foyer de nuit, ainsi que le suivi individuel de personnes sans-abri confrontées à des problématiques multiples nécessitant une aide professionnelle. Les travailleurs sociaux ont soit pu offrir un suivi social direct ou ont dû orienter les bénéficiaires vers des services spécialisés, comme par exemple le service « streetwork ».
- L'équipe de la coordination de terrain relègue les informations sur les personnes nécessitant des prises en charges particulières aux professionnels du Foyer de jour et du Foyer de nuit, afin de garantir une aide cohérente et continue.

Services supplémentaires / Soins médicaux

- Les permanences médicales furent assurées par 3 intervenants différents lors de cette édition de l'Action Hiver, ce qui a permis d'organiser 3 permanences hebdomadaires pendant la période traditionnelle de la WAK.
 - Les mardis de 12h00 à 15h00
Infirmiers du réseau d'aide et de soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise
 - Les mercredis de 09h00 à 12h00
Corps médical de l'organisation Médecins du Monde
 - Les vendredis de 09h00 à 11h00
Infirmiers du service santé communautaire de Caritas

A partir du 18.02.2021, une permanence supplémentaire fut instaurée les jeudis soirs de 19h00 à 21h00, afin de pouvoir offrir un suivi médical aux bénéficiaires qui n'étaient pas présents sur le site de l'Action Hiver pendant la journée. Cette permanence, assumée par Médecins du Monde et le service santé communautaire de Caritas, fut maintenue pendant la période de prolongation.

246 personnes ont eu recours aux différentes permanences médicales proposées.

- Le service mobile DIMPS, assuré par le service HIV Berodung de la Croix-Rouge, a proposé toutes les deux semaines un service de conseil et de dépistage rapide du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis sur le site.

Mesures spécifiques mises en place en raison de la situation liée à la pandémie de Covid-19

- Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus du Covid-19, un dispositif spécifique pour la prise en charge des personnes sans-abri en attente d'un résultat de test Covid-19 a été institué dans un des bâtiments de l'Action Hiver en avril 2020. En cas de suspicion d'infection, les services œuvrant dans le domaine du sans-abrisme peuvent recourir au premier étage du bâtiment B de la structure d'accueil d'urgence pour y isoler les personnes jusqu'à la réception du résultat. Le cas échéant, les personnes testées positives à la Covid-19 sont ensuite transférées vers d'autres structures spécifiquement instaurées pour leur prise en charge.
- En date du 1er et 2 juin 2021, une mission de vaccination a été organisée pour les personnes sans-abri au sein des locaux de la "Wanteraktioun". Cette mission de vaccination a été organisée par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le ministère de la Santé, en étroite collaboration avec les associations actives dans le domaine du sans-abrisme. La préparation et la coordination entre les différentes associations a été assurée par l'asbl Dräieck.

Ainsi, 63 personnes ont pu être vaccinées au cours de ces 2 journées.

Chiffres-clés de l'Action Hiver 2020/2021¹

L'édition 2020/2021 de l'Action Hiver comprend deux périodes distinctes : la période traditionnelle de l'Action Hiver du 16 novembre 2020 au 31 mars 2021² et la période de prolongation Covid-19 du 1^{er} avril au 30 juin 2021.

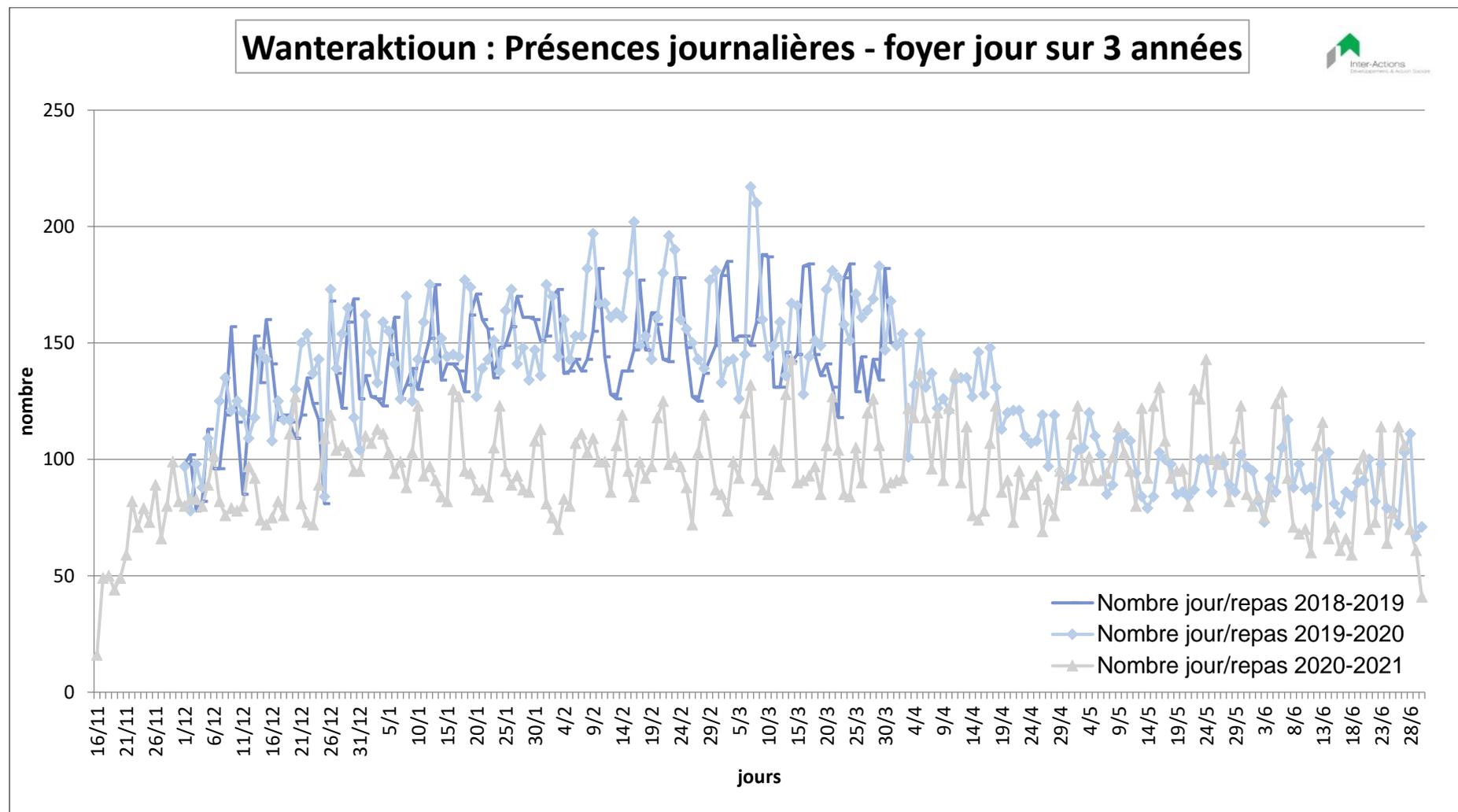
Foyer de jour

▪ <u>Nombre de jours d'ouverture du Foyer de jour :</u>	227
Période traditionnelle (16.11.2020 – 31.03.2021)	136
Période de prolongation (01.04.2021 – 30.06.2021)	91
▪ <u>Nombre total de repas distribués au Foyer de jour :</u>	
2019/2020 (01.12.2019 – 31.03.2020)	18.713
2019/2020 (01.04.2020 – 30.06.2020)	9.372
2020/2021 (16.11.2020 – 31.03.2021)	12.684
2020/2021 (01.04.2021 – 30.06.2021)	8.631
▪ <u>Nombre de personnes différentes au Foyer de jour :</u>	
2019/2020 (01.12.2019 – 31.03.2020)	1.286
2019/2020 (01.04.2020 – 30.06.2020)	445
2020/2021 (16.11.2020 – 31.03.2021)	755
2020/2021 (01.04.2021 – 30.06.2021)	590

¹ Toutes les statistiques publiées dans ce document ont été élaborées par Dräieck asbl.

² En général, l'Action Hiver commence le 1^{er} décembre et se termine le 31 mars. En raison de la crise sanitaire, il a été décidé d'ouvrir prématurément l'Action Hiver à partir du 16 novembre.

- Nombre de présences (comptées en repas) au Foyer de jour sur 3 années :



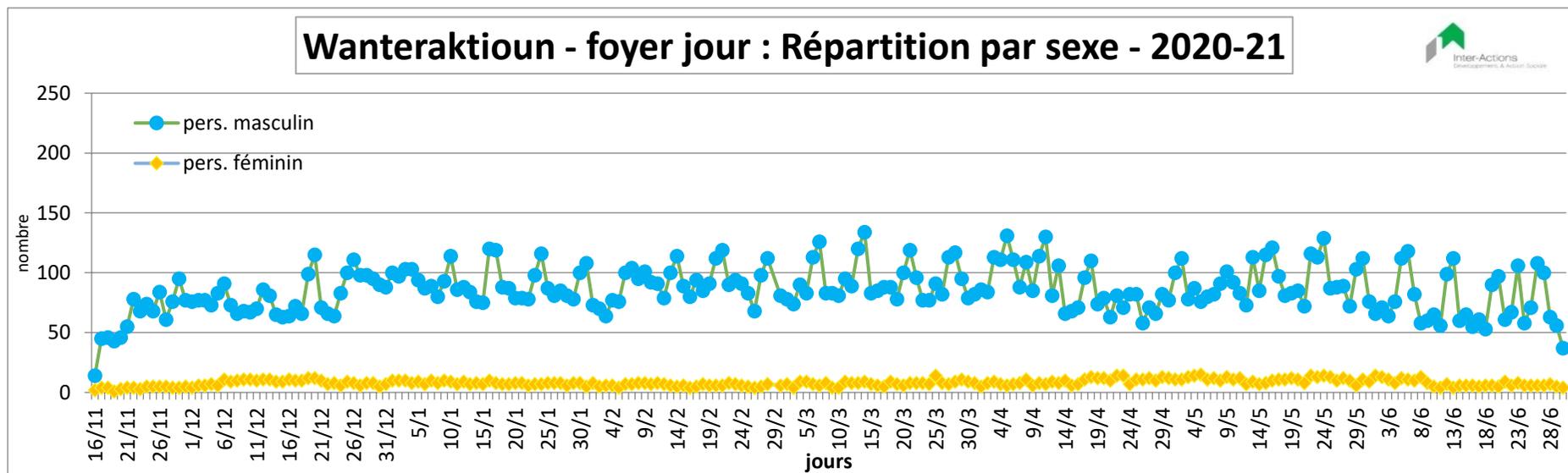
Le nombre de présences au Foyer de jour a baissé de 22%, de 27.545 repas distribués en 2019/2020 à 21.315 repas distribués en 2020/2021. Cette diminution est probablement due à la décentralisation du Foyer de jour. En effet, le Foyer de jour anciennement sis au 22, Dernier Sol à Luxembourg-

Bonnevoie, a été incorporé lors de l'édition de l'Action Hiver 2019/2020 dans la structure d'urgence multifonctionnelle au Findel en raison de la situation liée à la crise sanitaire. Le déménagement du Foyer de jour est provisoire en attendant de trouver un nouveau local approprié.

Comparé aux années précédentes, et malgré cette diminution, il est intéressant de relever une assistance assez régulière tout au long de l'ouverture de l'Action Hiver, que ce soit pendant la période d'ouverture usuelle, que pendant la période de prolongation, avec un pic de 143 personnes présentes le 14.03.2021, ainsi que le 24.05.2021. Lors de l'Action Hiver précédente, le nombre de repas servis à midi avait diminué de moitié pendant la période de prolongation par rapport à la période traditionnelle.

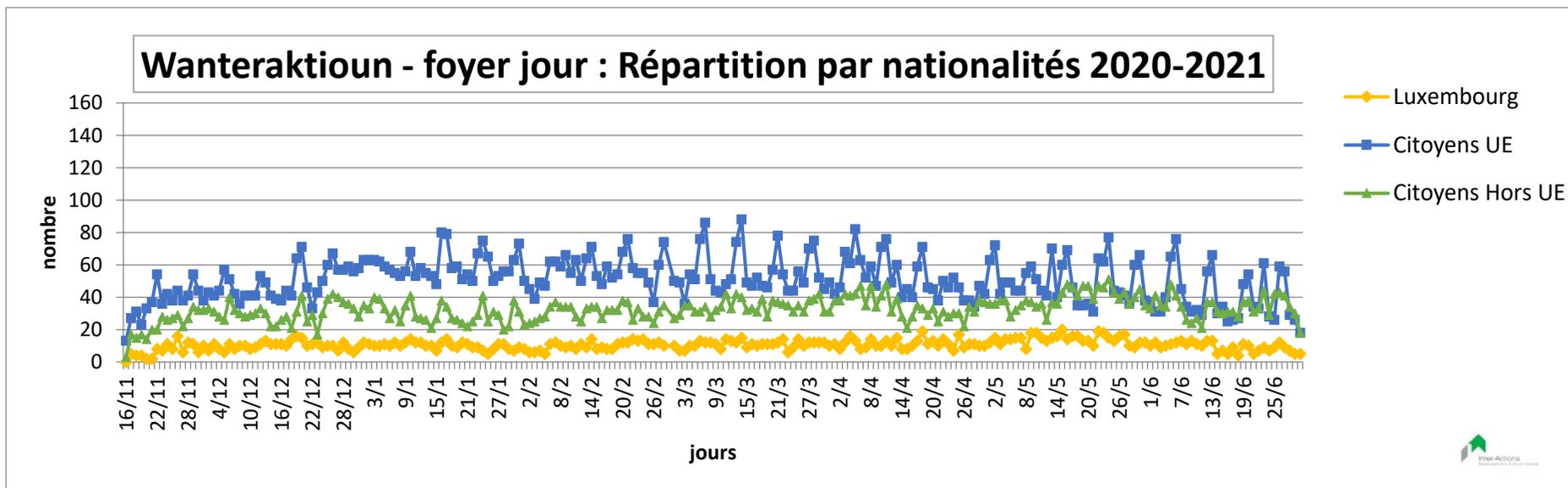
La moyenne de repas servis par jour pendant l'Action Hiver 2020/2021 s'est élevée à 93,90 repas/jour.

▪ Nombre de présences au Foyer de jour ventilé par sexe :



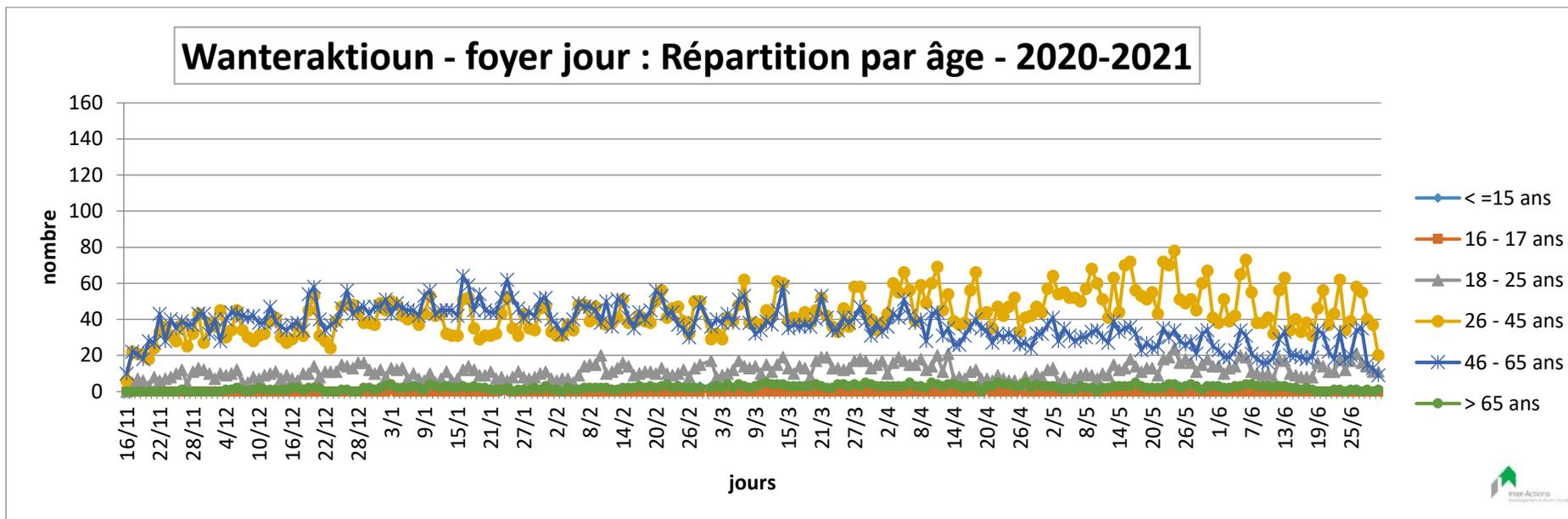
Comme lors des éditions précédentes, l'Action Hiver était fréquentée en grande majorité par des personnes de sexe masculin. Ceci est également reflété au niveau des repas servis à midi au Foyer de jour : 19.486 repas servis à des personnes de sexe masculin (soit 91,42%) contre 1.829 repas servis à des personnes de sexe féminin (8,58%).

▪ Nombre de présences au Foyer de jour par groupes de nationalité :



La répartition des nationalités reste quasi inchangée. La majorité des personnes présentes au Foyer de jour étaient des ressortissants de l'Union Européenne et représentent 54,01% des bénéficiaires. 34,70% étaient des personnes en provenance de pays tiers et 11,29% étaient des personnes de nationalité luxembourgeoise.

- Nombre de présences au Foyer de jour par tranche d'âge :



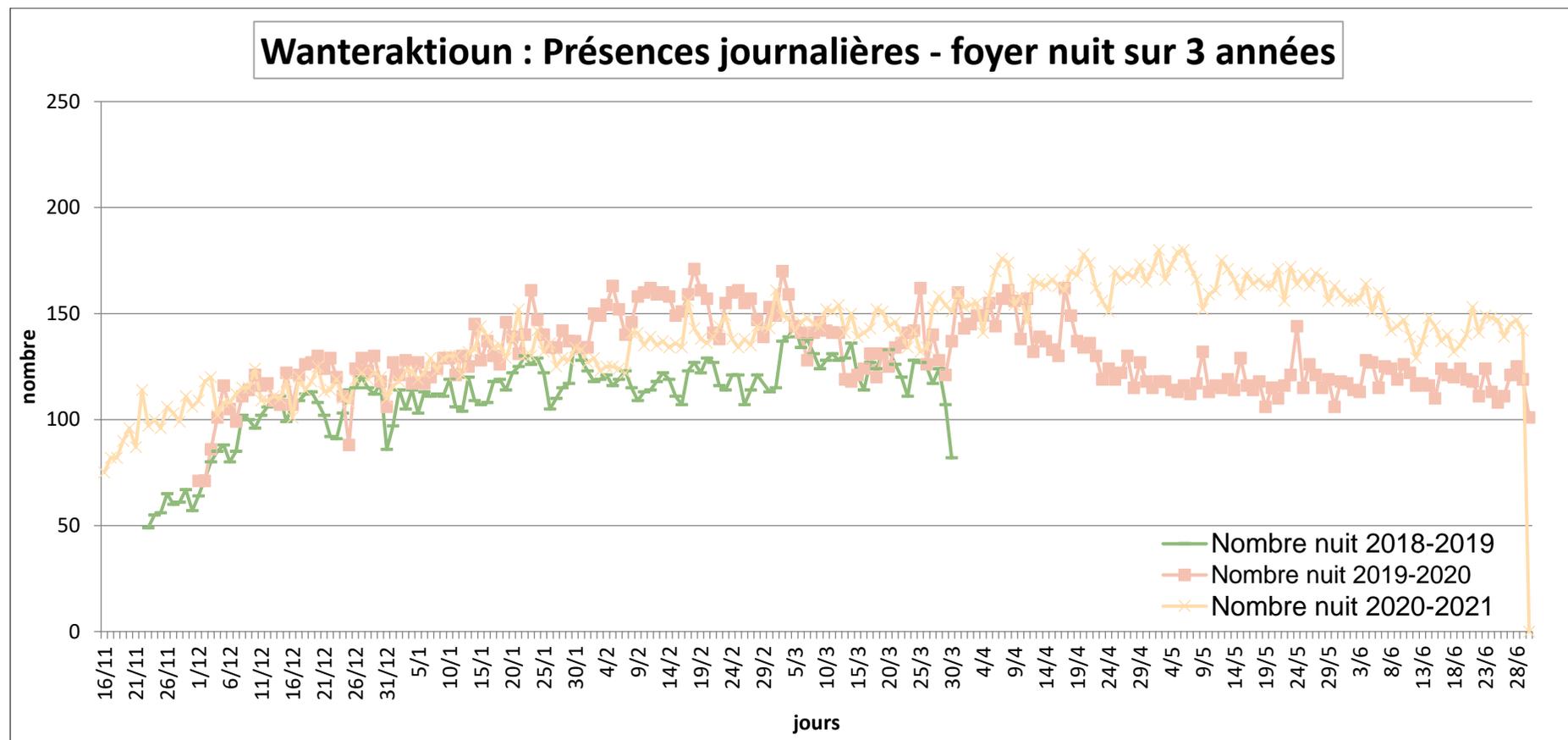
La classe d'âge la plus représentée au niveau de la fréquentation du Foyer de jour est celle de 26-45 ans qui équivaut à 46,04% des bénéficiaires, directement suivie de la classe d'âge 46-65 ans avec 39,09%. Les personnes âgées entre 18 et 25 ans figurent à la 3^{ème} position avec 12,01%, suivies des personnes âgées de plus de 65 ans avec 2,25%.

Cette année, 7 repas furent servis à des mineurs âgés entre 16 et 17 ans (0,03%), et 123 repas à des enfants âgés de moins de 15 ans (0,58%). Les enfants âgés de moins de 15 ans se sont rendus au Foyer de jour accompagnés de leur(s) parent(s). Il s'agissait surtout de familles qui étaient de passage au Luxembourg.

Foyer de nuit

▪ <u>Nombre de jours d'ouverture de Foyer de nuit :</u>	227
Période traditionnelle (16.11.2020 – 31.03.2021)	136
Période de prolongation (01.04.2021 – 30.06.2021)	91
▪ <u>Nombre total de présences au Foyer de nuit (nuitées) :</u>	
2019/2020 (01.12.2019 – 31.03.2020)	16.299
2019/2020 (01.04.2020 – 30.06.2020)	11.336
2020/2021 (16.11.2020 – 31.03.2021)	17.373
2020/2021 (01.04.2021 – 30.06.2021)	14.273
▪ <u>Nombre de personnes différentes au Foyer de nuit :</u>	
2019/2020 (01.12.2019 – 31.03.2020)	784
2019/2020 (01.04.2020 – 30.06.2020)	452
2020/2021 (16.11.2020 – 31.03.2021)	818
2020/2021 (01.04.2021 – 30.06.2021)	643

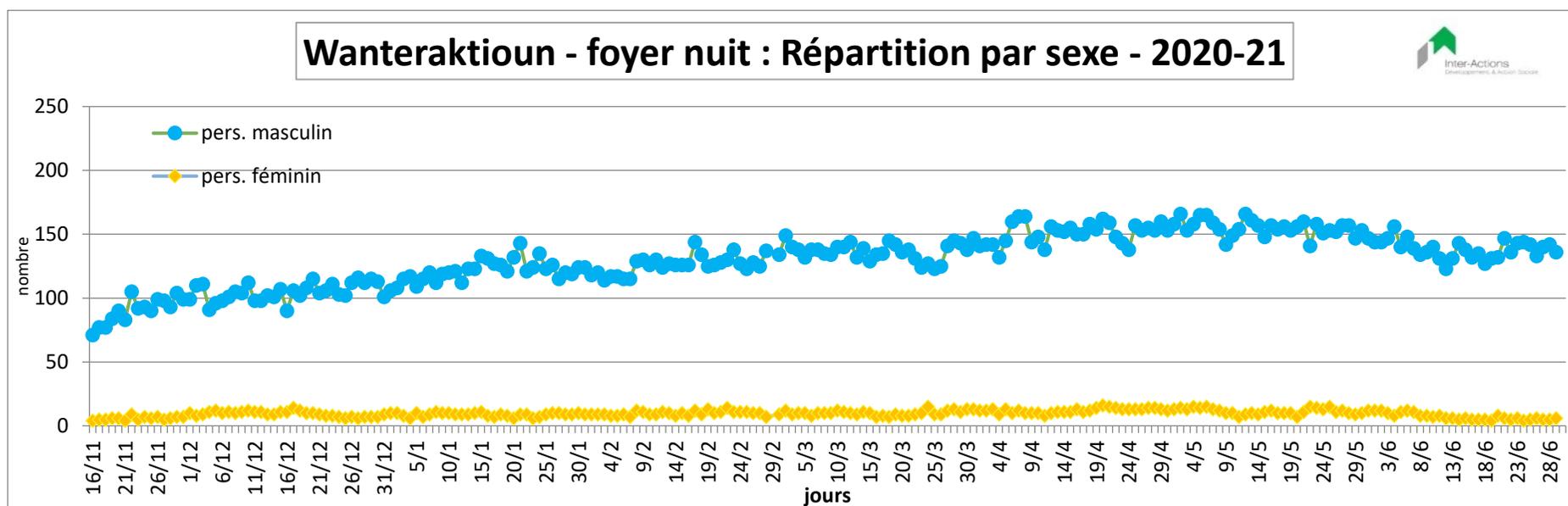
- Nombre de présences au Foyer de nuit sur 3 années :



Le nombre de nuitées a connu une nouvelle augmentation lors de cette édition de l'Action Hiver. Si en 2019/2020 une hausse de 2.107 nuitées avait été comptée par rapport à la période traditionnelle de l'Action Hiver de l'édition 2018/2019, en 2020/2021 on remarque une augmentation de 1.074 nuitées en période traditionnelle par rapport à l'Action Hiver 2019/2020, et même une hausse de 2.937 nuitées en période de prolongation en comparaison à l'année précédente.

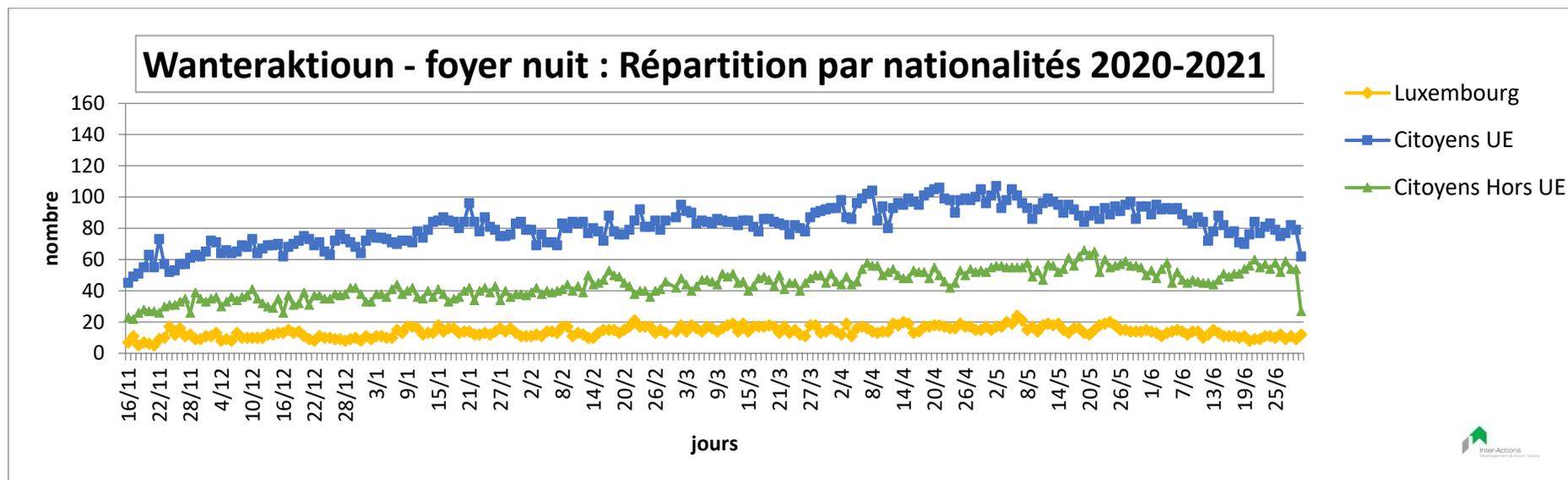
L'écart entre la période traditionnelle et la période prolongée est également moins important que celui de l'Action Hiver précédente. En 2019/2020 la fréquentation du Foyer de nuit présentait une différence de moins 5.000 nuitées en période de prolongation par rapport à la période traditionnelle. Or, lors de cette édition l'écart est de 3.100 nuitées. Les deux pics de fréquentation sont tous les deux situés en période de prolongation, avec 180 personnes fréquentant le Foyer de nuit le 02 et 06 mai 2021.

▪ Nombre de présences au Foyer de nuit par sexe :



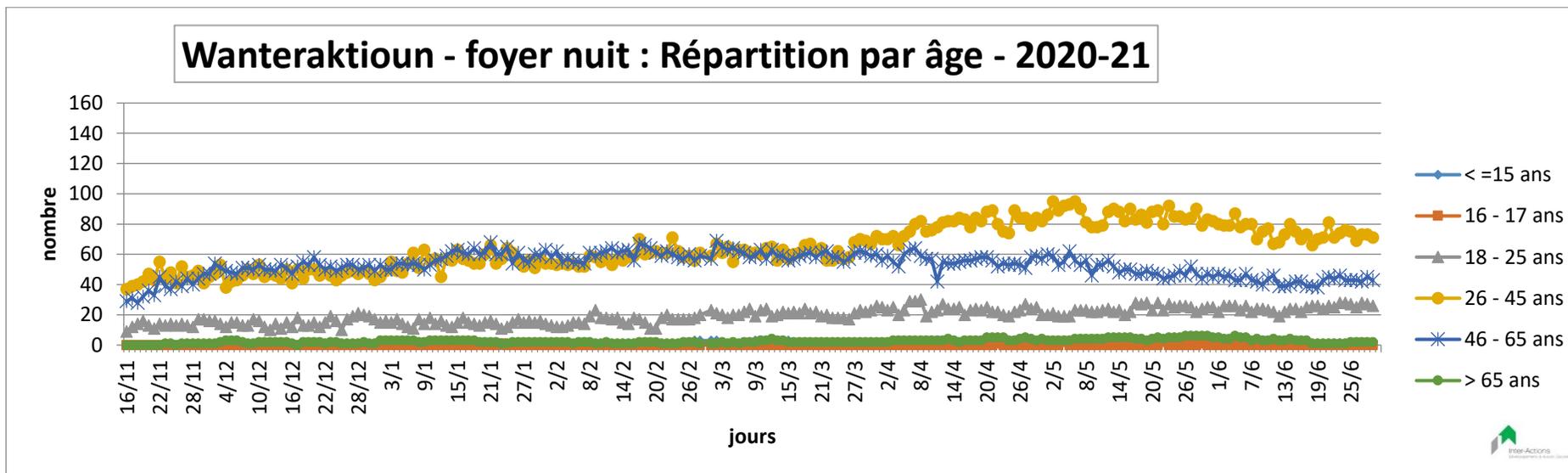
Tout comme pour le Foyer de jour, la majorité des personnes fréquentant le Foyer de nuit étaient de sexe masculin avec 93,15% contre 6,85%.

- Nombre de présences au Foyer de nuit par groupes de nationalité :



La nette majorité de personnes fréquentant le Foyer de nuit étaient des ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne représentant 58,40% des bénéficiaires. 31,79% des personnes provenaient d'un pays tiers et 9,81% étaient de nationalité luxembourgeoise.

- Nombre de présences au Foyer de nuit par tranche d'âge :



Les catégories d'âge de 26 à 45 ans et de 46 à 65 ans continuent à être celles qui sont le plus représentées parmi les personnes fréquentant le Foyer de nuit avec 46,12%, respectivement 37,77%.

13,82% des bénéficiaires appartenait à la catégorie d'âge 18-25 ans, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'édition de l'Action Hiver précédente, qui comptait 11,88% de bénéficiaires en Foyer de nuit pour cette même catégorie d'âge.

1,78% des bénéficiaires étaient âgés de plus de 65 ans.

La catégorie d'âge 16-17 ans représente 0,02% de la population qui a utilisé les services du Foyer de nuit, ce qui équivaut à 7 nuitées. En principe, les mineurs non accompagnés sont immédiatement réorientés vers la structure Péitrusshaus de la Fondation SOLINA, ou bien vers une structure d'hébergement de l'ONA s'ils ont déjà déposé ou souhaitent effectuer une demande de protection internationale.

La catégorie d'âge de moins ou égal à 15 ans représente 0,48% de la population pour cette édition de l'Action Hiver, ce qui équivaut à 152 nuitées. L'équipe de la coordination de terrain s'efforce à écourter le temps de séjour des familles au niveau de la structure d'urgence multifonctionnelle au

Findel, étant donné qu'elle n'est pas adaptée pour accueillir des enfants. Nonobstant, faute de solution immédiate, il se peut qu'une famille séjourne quelques nuitées en Foyer de nuit le temps de trouver une solution adéquate.